



Groupe Rassemblement National

Conseil municipal du 26 novembre 2018

Délibération n°2018-243 : Rapport d'orientations budgétaires 2019.

Intervention de Michel Chassier

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Je ne m'étendrai pas sur le constat au sujet de la situation financière des collectivités, abordé régulièrement devant cette assemblée depuis le précédent rapport d'orientations, et à l'occasion du débat sur le pacte financier avec l'Etat.

Nous avons d'ailleurs soutenu votre refus de signer un pacte qui nous était imposé, à la fois sur le principe et sur son contenu.

Je conclusais alors sur la nécessité d'une gestion prudente pour rester dans la limite de l'encadrement prévu, ajoutant que c'était désormais notre responsabilité collective, dans la majorité comme dans l'opposition.

Mais en ce qui nous concerne, nous avons toujours travaillé dans cet esprit, nos amendements budgétaires sont équilibrés, et nous n'avons jamais fait de surenchère ni suggéré de recourir davantage à l'emprunt.

Le rapport qui nous est communiqué comporte aujourd'hui des éléments d'information, en particulier de prospective, que nous avons depuis longtemps demandés, car cela figurait dès le départ dans la loi de 1992, mais il a fallu attendre un décret de 2016 pour que soit précisé de façon explicite le contenu du rapport avant que cette exigence soit enfin satisfaite.

Pour autant l'exercice demeure difficile en raison de nombreuses incertitudes qui pèsent tant sur les recettes que sur les dépenses.

Nous pouvons constater que les recettes de fonctionnement progressent nettement moins vite que l'inflation et que cette progression s'appuie essentiellement sur la fiscalité directe.

D'ici 2024 selon vos prévisions, l'ensemble des recettes de fonctionnement aura progressé de 3 550 000 €, dont 3 317 000 proviennent de la fiscalité directe.

Or nous sommes loin de tout connaître du mécanisme de compensation de la taxe d'habitation, l'idée d'un transfert de part départementale de la taxe foncière au bloc communal n'étant pas encore validée, car il faudra bien dans cette hypothèse

compenser les départements, et l'on voit mal l'Etat abandonner une part de fiscalité alors que le pays se révolte contre les nouvelles taxes.

Au niveau des dépenses, nous constatons dès 2019 qu'elles progressent à nouveau plus rapidement que les recettes, contrairement à 2018, et d'ici 2024 elle sont affichées en hausse de 4 346 000 €, dont 3 283 000, plus de 75% pour les dépenses de personnel, en dépit de la maîtrise de l'évolution des effectifs, qui nous est annoncée dans ce rapport, sans toutefois préciser un objectif.

C'est une accélération par rapport aux prévisions 2018, mais qui n'est pas surprenante en raison de la rigidité des dépenses de fonctionnement que j'évoquais il y a un an.

Bien sûr le scénario est révisé chaque année ce qui permet d'améliorer les perspectives à court terme, sans lever toutefois les incertitudes sur le long terme, ce qui donne l'impression que nous sommes toujours un peu le nez dans le guidon, et que nous subissons les évènements sans pouvoir vraiment maîtriser.

Nous voyons aussi que les dépenses de fonctionnement progressent moins vite que l'inflation, à périmètre constant, ce qui implique à terme la nécessité de faire des choix si l'on ne veut pas dégrader le niveau de service rendus à la population.

Nous le constatons au niveau des investissements, qui sont nettement inférieurs aux prévisions dans le compte administratif 2017, mais présentés en forte hausse pour 2018 avant de ralentir à nouveau en 2019 dans l'état actuel des prévisions, on voit bien que c'est la variable d'ajustement du budget.

Et si la dette est contenue, c'est aussi, il faut le souligner, que les équipements structurants sont désormais portés par l'Agglo.

Certes la capacité de désendettement est ramenée sous le seuil symbolique des 10 ans dans les prévisions, mais c'est au prix d'une réduction de moitié des investissements.

Nous remarquons d'ailleurs dans le Programme Pluriannuel d'investissements (PPRI) que l'enveloppe d'intervention sur le patrimoine municipal n'évolue pas, toujours fixée à 4,8 millions d'euros, alors même que vous annoncez une ligne dédiée de 750 000 € consacrée à l'entretien de la voirie, décidée après, et je vous cite, « la prise de conscience début 2018 » de l'état de la voirie.

Les Blésois en avaient pris conscience depuis longtemps, et nous l'avons maintes fois répété ici-même.

Pour autant, nous ne voyons pas de véritable effort financier, car cet effort est compris dans une enveloppe constante.

Sur la tranche 3 de l'ACVL « Saint Vincent – Pasteur » nous enregistrons un nouveau glissement, les 1 500 000 € inscrits précédemment en 2020 sont désormais étalés jusqu'en 2022.

Enfin, si votre scénario tient compte de la tension sur les taux d'intérêts que j'évoquais lors du dernier conseil municipal, mais avec une anticipation revue à la baisse par rapport à 2018. Il convient là aussi de rester prudents.

Pour conclure nous avons bien conscience que nous sommes dans un contexte contraint, mais il est dommage que le rapport ne cible pas davantage les postes sur lesquels il pourrait y avoir une marge de manœuvre.

C'est ce que nous nous efforcerons de faire d'ici le vote du budget, même s'il faut admettre que d'une année sur l'autre les marges sont faibles et l'impact forcément modeste. Mais certaines décisions peuvent produire leur effet sur le moyen terme,

l'objectif étant de maintenir un niveau suffisant d'autofinancement, sans augmenter la fiscalité.